

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 2 OCTOBRE 2017

URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

TELETRANSMISSION

Le Conseil Municipal accepte d'adopter le dispositif de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité. Une convention sera signée avec la Préfecture pour la mise en œuvre.

QUESTIONS DIVERSES

Programmes d'actions du bassin versant du Sud-Ouest Lémanique : Monsieur le Maire présente l'arrêté de déclaration d'intérêt général relatif aux programmes d'actions du bassin versant du Sud-Ouest Lémanique et précise que le dossier est à disposition du public en mairie jusqu'au 23 novembre 2017.

Résidence autonomie : les études de sol ont été réalisées en vue du dépôt du permis de construire.

Groupe Scolaire : les travaux de réparation de la toiture ont été réalisés. Quelques travaux sont encore à entreprendre pour assurer la bonne étanchéité.

Moulins d'Amphion : la charpente et les matériaux divers entreposés sur la propriété de M. Détraz et à l'entrée de la carrière vont être prochainement évacués.

Escaliers micro-crèche : les travaux de rénovation des escaliers extérieurs sont en cours, suite aux malfaçons réalisées lors de la rénovation du bâtiment. Le coût des travaux sera couvert par la retenue de garantie de l'entreprise adjudicataire responsable des malfaçons.

Projet de Marché : un marché hebdomadaire de fruits et légumes est proposé par un maraîcher local. Il aura lieu tous les samedis matin, à partir du 14 octobre, « Place du Champ Dunant ». Le Conseil Municipal est très favorable à cette proposition.

AVERTISSEMENT : Suite à un accident survenu récemment, Monsieur le Maire rappelle qu'il est **formellement interdit de soulever les regards d'eau potable, eaux usées et pluviales situés sur le domaine public.**